

Luxembourg, le 8 septembre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs:

« *Scandalisés par le récent acte de maltraitance envers des animaux dans le cadre d'une exposition canine organisée au centre d'exposition du Kirchberg, lors de laquelle huit chiens ont été gardés dans une camionnette dans des conditions pitoyables, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs :*

- *Quel est le nombre d'infractions de maltraitance envers des animaux qui ont été enregistrées dans les 10 dernières années au Luxembourg ?*
- *Comment Monsieur le Ministre envisage-t-il de réduire les cas de maltraitance envers des animaux au Luxembourg ?*
- *Quelles sont les conditions établies par l'Administration des services vétérinaires pour pouvoir participer à une exposition d'animaux ?*
- *Est-ce que l'Administration des services vétérinaires envisage de renforcer ces conditions suite à l'incident du Kirchberg ? Dans l'affirmative, quelles seront les nouvelles conditions à remplir ?*
- *Existe-t-il un registre européen dans lequel toutes les infractions de maltraitance envers des animaux sont enregistrées ? Dans la négative, une coopération européenne pour lutter contre les maltraitements envers les animaux sur le plan européen est-elle prévue ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Claude LAMBERTY
Député

Max HAHN
Député